

*Suivi des plantes exotiques
envahissantes présentes sur le
site Natura 2000*

« Val d'Allier – Alagnon » (FR 830 1038)

S u i v i 2 0 1 2



Avec le soutien de :



Suivi des plantes exotiques envahissantes présentes sur le site Natura 2000 « Val d'Allier – Alagnon » (FR 830 1038)

Référence à utiliser : CEN Auvergne, 2013. *Suivi des plantes exotiques envahissantes présentes sur le site Natura 2000 "Val d'Allier – Alagnon" (FR 830 1038)*. Natura 2000, DREAL Auvergne. 8 pages. CEN Auvergne - Riom



Conservatoire
d'espaces naturels
Auvergne

Préservez ensemble les espaces naturels d'Auvergne.

Siège : Moulin de la Croûte
rue Léon Versepuy 63200 RIOM
Tél. : 04 73 63 18 27 - Fax : 04 73 64 04 73

Antenne Haute-Loire : Le Bourg 43230 CHAVANIAC-LAFAYETTE
Tél. : 04 71 74 62 21

Antenne Cantal : Maison des services du Pays de Murat - Télécénre
4 rue Faubourg Notre-Dame 15300 MURAT
Tél. : 04 71 20 28 86

www.cen-auvergne.fr

Membre du réseau des Conservatoires d'espaces naturels, www.enf-conservatoires.org

1. Contexte du suivi

Dans le cadre de la mise en œuvre du Document d'Objectifs sur le site Natura 2000 FR 830 1038 Val d'Allier Jumeaux-Pont-du-Château/Alagnon, le Conservatoire d'Espaces Naturels Auvergne (CEN Auvergne), structure animatrice, a réalisé en 2008 un premier état des lieux de la colonisation des plantes exotiques envahissantes inféodées aux milieux aquatiques et semi-aquatiques sur l'ensemble du site et ses environs immédiats.

Cet inventaire 2008 faisait état de la **présence de 4 plantes aquatiques exotiques envahissantes** à l'échelle du site Natura 2000 : l'Elodée du Canada, l'Elodée dense, la Jussie à grandes fleurs et le Grand Lagarosiphon. 23 sites étaient touchés par la présence d'au moins une plante aquatique envahissante sur les 143 sites aquatiques ou humides recensés (16 % de sites touchés). 3 sites étaient touchés simultanément par 2 plantes envahissantes. La majorité des sites touchés étaient inclus dans le périmètre du site Natura 2000 (19 sites). 4 sites touchés par l'Elodée du Canada se trouvaient en dehors du périmètre, mais à proximité immédiate. La surface totale colonisée par ces plantes aquatiques envahissantes représentait 22 ha (8 % de la surface totale des sites inventoriés).

La réalisation de cet état des lieux en 2008 avait permis de définir les principales orientations et les priorités à mettre en œuvre pour lutter contre ces plantes aquatiques exotiques envahissantes sur ce site Natura 2000. Une veille préventive de ces espèces exotiques a donc été mise en place pour limiter en l'état leur colonisation, voire, si besoin, réduire leur répartition par des opérations ciblées.

Trois espèces recensées (Elodée dense, Jussie et Grand Lagarosiphon) figurent sur la « *liste des espèces prioritaires menaçant la conservation des habitats et la biodiversité* » en Auvergne et sur le bassin de la Loire. La colonisation de ces 3 espèces prioritaires doit donc être contenue, voire si possible réduite sur le site Natura 2000.

Le présent suivi est donc ciblé sur les espèces prioritaires et se décline en deux parties distinctes :

- **une surveillance régulière à l'aval des deux stations "sources" d'Elodée dense (Dallet) et de Grand Lagarosiphon** (Pont-du-Château) suites aux crues importantes pour détecter rapidement toute dissémination de ces deux espèces vers l'aval et si besoin engager une intervention d'arrachage précoce sur ces éventuelles nouvelles implantations.

- **une surveillance du front de colonisation amont de la Jussie**, entre Mirefleurs (front actuel) et le plan d'eau des Orleaux (site 89 à Vic-le-Comte). Ce suivi ciblé a pour but de localiser rapidement toute implantation de Jussie sur les berges de l'Allier ou de sites aquatiques et, en cas de nouvelle implantation, d'intervenir immédiatement pour limiter sa propagation sur le site Natura 2000 (par transport accidentel ou par les animaux).

Bien sûr, au-delà de ce suivi annuel, toute nouvelle observation concernant ces trois espèces, voire une autre espèce prioritaire, sur le site Natura 2000 entraînera l'adaptation du présent suivi et des interventions potentielles.

Pour rappel, l'Elodée du Canada n'apparaît pas prioritaire, car déjà bien implantée sur tout le linéaire du site. Aucune intervention spécifique ne sera mise en place pour limiter cette espèce.

La découverte d'une **nouvelle station de Jussie sur le plan d'eau du Mas à Issoire en 2009**, 30 km au-dessus du front de colonisation connu, a fait évoluer les protocoles de suivi concernant cette espèce.

Des prospections de terrains réalisées en 2010 (étude des protections de berge) ont permis de détecter une station spontanée de **Buddleia de David** sur les rives de l'Allier à Cournon. Il s'agit de l'unique station de cette espèce recensée sur le Val d'Allier 63. L'intervention sur celle-ci était donc prioritaire pour éviter la dissémination des nombreuses graines par la rivière. Une vingtaine de pieds de Buddléia ont ainsi été coupés en 2010 après autorisation d'intervention sur le DPF, et information des propriétaires riverains par courrier. Des travaux de suivis sont nécessaires afin de s'assurer de la disparition totale et durable de la station.

Suite à la découverte **d'Ambroisie à feuilles d'Armoise** sur les grèves de l'Allier au niveau du Pont de Dallet en 2012, il a semblé intéressant de réaliser un suivi de cette espèce sur le site Natura 2000. Le suivi et les travaux réalisés sont intégrés à ce présent suivi

En 2011, la station de **Grand Lagarosiphon** de Pont-du-Château a subi des travaux en vue de son élimination dans le cadre d'un contrat Natura 2000 par la ville de Pont-du-Château. Le suivi des plantes envahissantes concernées par les travaux est prévu dans ce contrat et est réalisé par la commune de Pont-du-Château.

2. Protocole du suivi

- **un suivi après crues des sites aquatiques et humides situés en aval de Dallet**, pour localiser l'éventuelle dissémination de l'Elodée dense et du Grand Lagarosiphon. *La découverte en 2009 de la station de Jussie du Mas a modifié le protocole, il s'agira de réaliser un suivi après crues des sites aquatiques situés entre le plan d'eau du Mas et les gravières de Mirefleurs.*
- **un suivi annuel des sites aquatiques et humides entre le plan d'eau des Orleaux (site 89) et les gravières de Mirefleurs (site 95/96)**, ainsi que les berges de la rivière dans les secteurs favorables, pour localiser l'éventuelle progression vers l'amont de la Jussie.
- **un suivi annuel des travaux d'arrachage de Jussie sur le plan d'eau du Mas**, passages mensuels pendant la saison de végétation, localisation précise des stations arrachées, évaluation de la quantité de Jussie exportée.
- **un suivi de la présence d'Ambroisie sur les grèves de l'Allier**, passage annuel, avec arrachage manuel si la présence est minime, délégation du chantier d'arrachage aux services de la DDT en cas de présence importante.
- **un suivi annuel des travaux de coupe des rejets de Buddleia à Cournon**, passage annuel avant fructification.

L'ensemble des sites situés sur les secteurs prospectés le sont à partir de leurs berges pour constater l'absence ou la présence des plantes recherchées. Le cas échéant, l'importance de l'invasion est évaluée de la manière suivante :

- +: quelques pieds présents sur le site ;
- ++: espèce bien implantée avec de nombreux pieds sur le site ;
- +++ : espèce ayant totalement envahi le milieu aquatique et le site.

2. Résultats du suivi 2012

2.1. Suivis après crues

La dernière crue importante de la rivière Allier remonte au 3 novembre 2008 (débit maximum instantané de 1290 m³/s à Vic-le-Comte). Cette crue était estimée à une crue cinquantennale.

Il n'y a donc pas eu de crue significative depuis.

Le suivi après crues n'a donc pas été réalisé cette année (2012), car en l'absence de crue, l'Elodée dense et le Grand Lagarosiphon n'ont pas pu être disséminés naturellement vers l'aval.

L'Elodée dense reste toutefois bien présente dans sa station "source", à Dallet, faute d'opération d'élimination totale mise en place.

De même, le suivi après-crues de la Jussie n'a pas été réalisé pour les mêmes raisons. La station est bien limitée grâce aux travaux d'élimination en place (cf. paragraphe 2.2).

Une opération d'élimination du Grand Lagarosiphon à Pont-du-Château a été effectuée en octobre 2011 : comblement du plan d'eau pour éliminer la possibilité d'eau libre permanente, avec semis de roselière. Une surveillance de l'évolution des milieux réalisée par la commune de Pont-du-Château dans le cadre du Contrat Natura 2000.

Le suivi de la dissémination sera réalisé à la suite d'une prochaine crue significative de l'Allier.

2.2. Suivi de la progression amont de la Jussie

La surveillance du front de colonisation amont de la Jussie a été réalisée au cours de l'été 2012.

Conformément au protocole mis en place, le suivi a été réalisé entre le site 95 (front actuel hors – plan d'eau du Mas) à l'aval du pont de Mirefleurs et le plan d'eau des Orleaux à Vic-le-Comte, soit 8,3 km de rivière. Les zones favorables le long des berges de l'Allier et les sites aquatiques et humides ont été prospectés.

Le suivi n'a pas révélé de nouvelle station de Jussie en amont du site 95. En considérant le plan d'eau du Mas comme une station isolée, le front de colonisation n'a donc pas évolué depuis 2008.



La photo du haut montre la Jussie en phase d'implantation, celle du bas montre un site où elle est bien implantée

cf. Carte du Suivi des plantes aquatiques envahissantes en 2012 Longues/Mirefleurs

2.3 Suivi des travaux d'élimination de la Jussie sur le plan d'eau du Mas

Pour rappel la découverte en 2009 de cette station a entraîné immédiatement une opération d'arrachage des pieds présents. Sur les trois passages réalisés, le volume total arraché était estimé à **170 L en 2009**.

A chaque passage, tous les herbiers ou pieds présents ont été arrachés manuellement, mis en sac et exportés. Ils ont ensuite été séchés et brûlés par le CEN. Au final, il s'est avéré que la Jussie était présente sur presque tout le pourtour du plan d'eau du Mas, avec une colonisation déjà assez importante (++).

Ce site a donc particulièrement été suivi les années suivantes.

Tableau récapitulatif :

2009	2010	2011	2012
Trois passages	Trois passages	Trois passages	5 passages
170 L	20 L	80 L	19 L
		19/07 60 L	08/06 5 L
		24/08 10 L	26/07 8L
		27/09 10 L	08/08 5L
			29/08 1L
			04/10 0L RAS

En 2011, le volume exporté était plus important du à un premier passage tardif au vu de la végétation. En 2012, le nombre de passage a beaucoup augmenté (arrachage couplé à d'autres actions sur le site). On note une diminution de la Jussie, en nombre de stations, et en quantité de matière exportée. Aucune station de Jussie n'a été observée lors du dernier passage.

 cf. *Carte de localisation de la station de Jussie à Issoire en 2012*

En conservant une pression d'arrachage aussi élevée qu'en 2012, on peut espérer éliminer totalement la Jussie (sans nouvelle contamination extérieure) en 2013 voire 2014 sur le plan d'eau du Mas.

2.4. Ambroisie sur les grèves de l'Allier

En 2012, suite à la découverte d'une station importante d'Ambroisie au niveau du Pont de Dallet, le CEN a prospecté sur les grèves jusqu'à Issoire (plan d'eau du Mas), afin d'évaluer l'état de l'invasion de l'espèce sur le site Natura 2000.

Sur les 33 sites prospectés, 5 sites ont fait l'objet d'un arrachage ponctuel (quelques pieds), et 4 ont nécessités l'intervention de l'équipe chantier du CEN. Ces chantiers ont permis d'évacuer environ 300 kg de matière, pour brulage au CEN.

En complément, le service entretien du DPF de la DDT a réalisé des chantiers d'arrachage sur 3 sites pour un total de 1 T 300 kg environ d'Ambroisie exportée.

 cf. *Carte des travaux 2012 sur l'Ambroisie sur le val d'Allier*

On note une relation très forte entre la proximité de grands axes routiers (ponts) et la présence importante d'Ambroisie sur les grèves. Il est important de poursuivre les actions de recherche et d'arrachage, en concentrant les efforts à proximité des grands axes de transports.

2.5. Résultats du suivi des coupes de rejets de Buddleia à Cournon



Station de buddleia avant intervention



Coupe des buddleias

En 2011, une vingtaine de pieds de Buddleia ont ainsi été coupés par le CEN après autorisation d'intervention sur le DPF. Les propriétaires riverains de cette station ayant du Buddleia dans leur jardin ont également été sensibilisés par courrier.

En 2012, la commune de Cournon-d'Auvergne est intervenue afin de couper les rejets de Buddleia. Il n'y a pas eu de données quant à la quantité coupée, en fin d'été, il n'y avait pas de rejet sur les souches.

Il faudra néanmoins continuer la surveillance de ce site au vu de la présence à proximité de pieds de Buddleia inaccessibles dans les propriétés privées voisines.

3. Suites à donner aux suivis

Après l'état des lieux réalisé en 2008 et cette quatrième année de suivi ciblé, il apparaît nécessaire de poursuivre ce suivi selon les modalités définies, pendant quelques années.

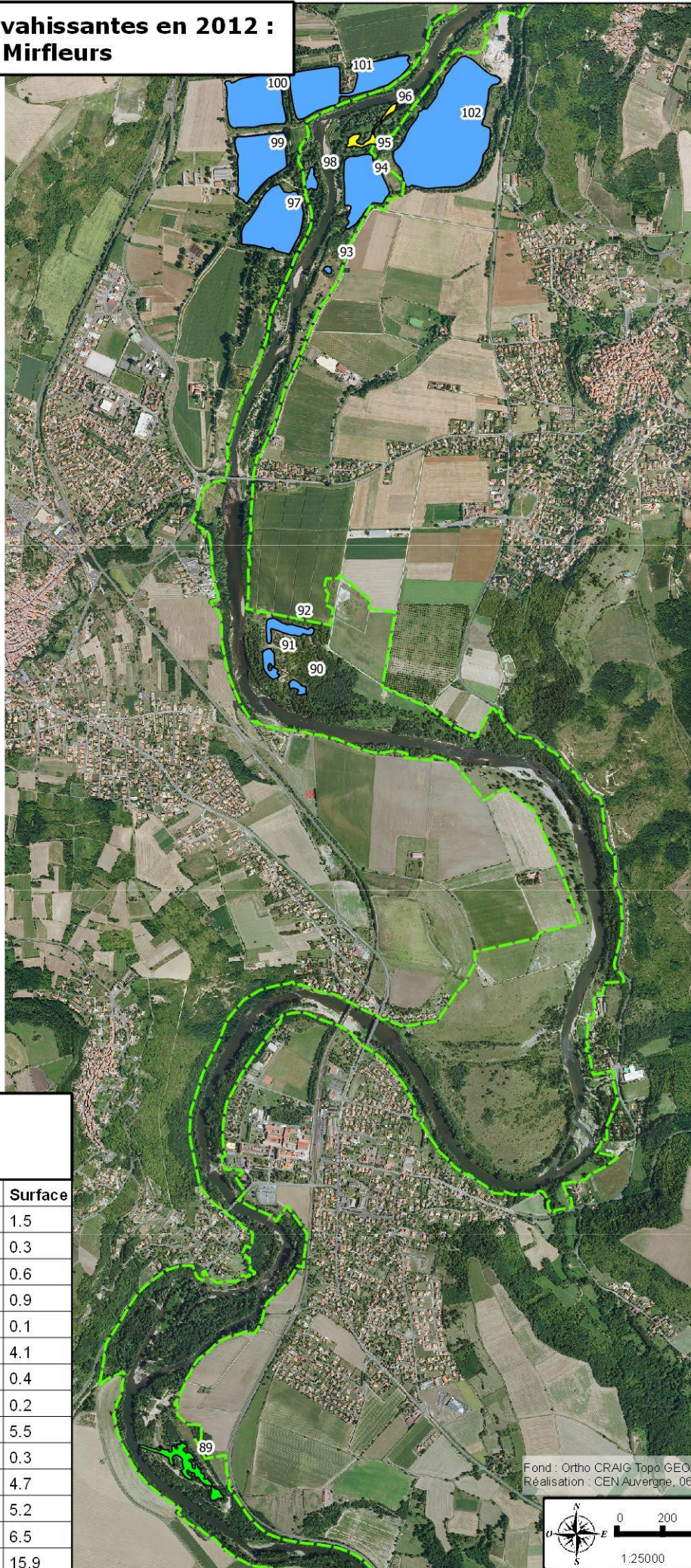
Au regard des observations réalisées en 2009 concernant la Jussie, ce suivi a été étendu avec une surveillance forte du plan d'eau du Mas à Issoire, accompagnée d'une opération d'arrachage autant que de besoin, afin de stopper son implantation sur ce secteur situé très en amont du front de colonisation continu actuel.

Face à l'action de destruction du Grand Lagarosiphon, il faudra s'assurer de la réalisation de la surveillance de l'évolution de la roselière et l'absence des espèces exotiques envahissantes.

L'apparition de nouvelles espèces exotiques envahissantes et l'adaptation continue des protocoles au long des années montrent l'évolution importante et la réactivité de ces espèces sur le val d'Allier.

Il apparaît nécessaire de programmer rapidement un nouvel état des lieux sur l'ensemble des sites aquatiques et humide du site Natura 2000 et de ses environs immédiats.

Suivi des plantes aquatiques envahissantes en 2012 : Secteur Longues - Mirfleurs



Légende :

Périmètre Natura 2000

Suivi plantes aquatiques envahissantes

Pas de Plante exotique aquatique

Elodée du Canada

Jussie

Importance de l'invasion :

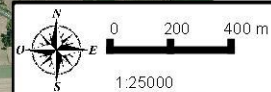
+ : quelques pieds présents

++ : bien implantée / nombreux pieds

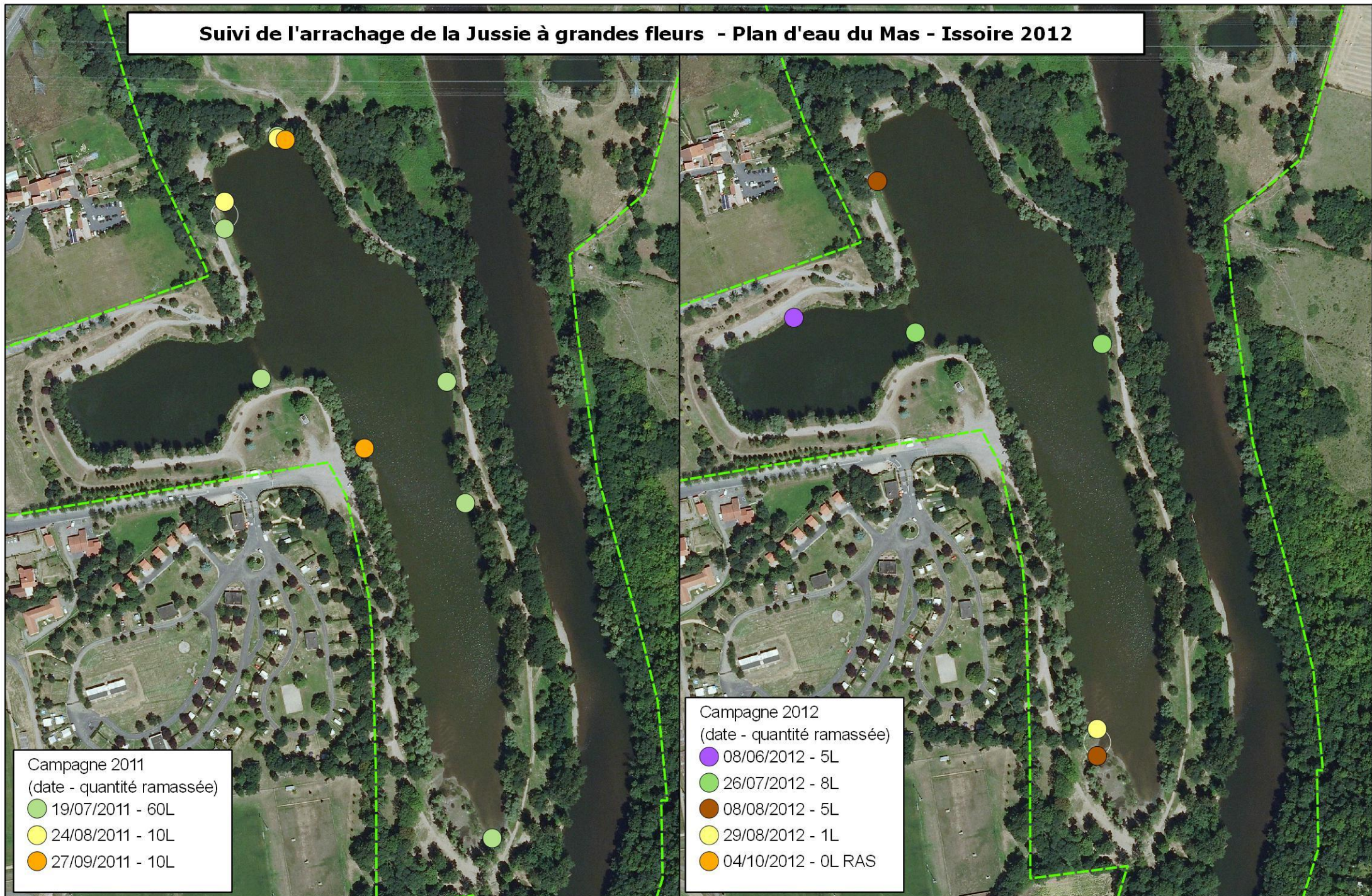
+++ : milieu envahit totalement

Identifiant	Milieu	Plante présente	Surface
89	Ancienne gravière	Elodée du Canada ++	1.5
90	Ancienne gravière	RAS	0.3
91	Ancienne gravière	RAS	0.6
92	Ancienne gravière	RAS	0.9
93	Ancienne gravière	RAS	0.1
94	Ancienne gravière	RAS	4.1
95	Ancienne gravière	Jussie +++	0.4
96	Bras mort déconnecté	Jussie +++	0.2
97	Ancienne gravière	RAS	5.5
98	Bras mort déconnecté	RAS	0.3
99	Ancienne gravière	RAS	4.7
100	Ancienne gravière	RAS	5.2
101	Ancienne gravière	RAS	6.5
102	Ancienne gravière	RAS	15.9

Fond : Ortho CRAIG Topo GEODIS, 2009
Réalisation : CEN Auvergne, 06-03-2013



Suivi de l'arrachage de la Jussie à grandes fleurs - Plan d'eau du Mas - Issoire 2012



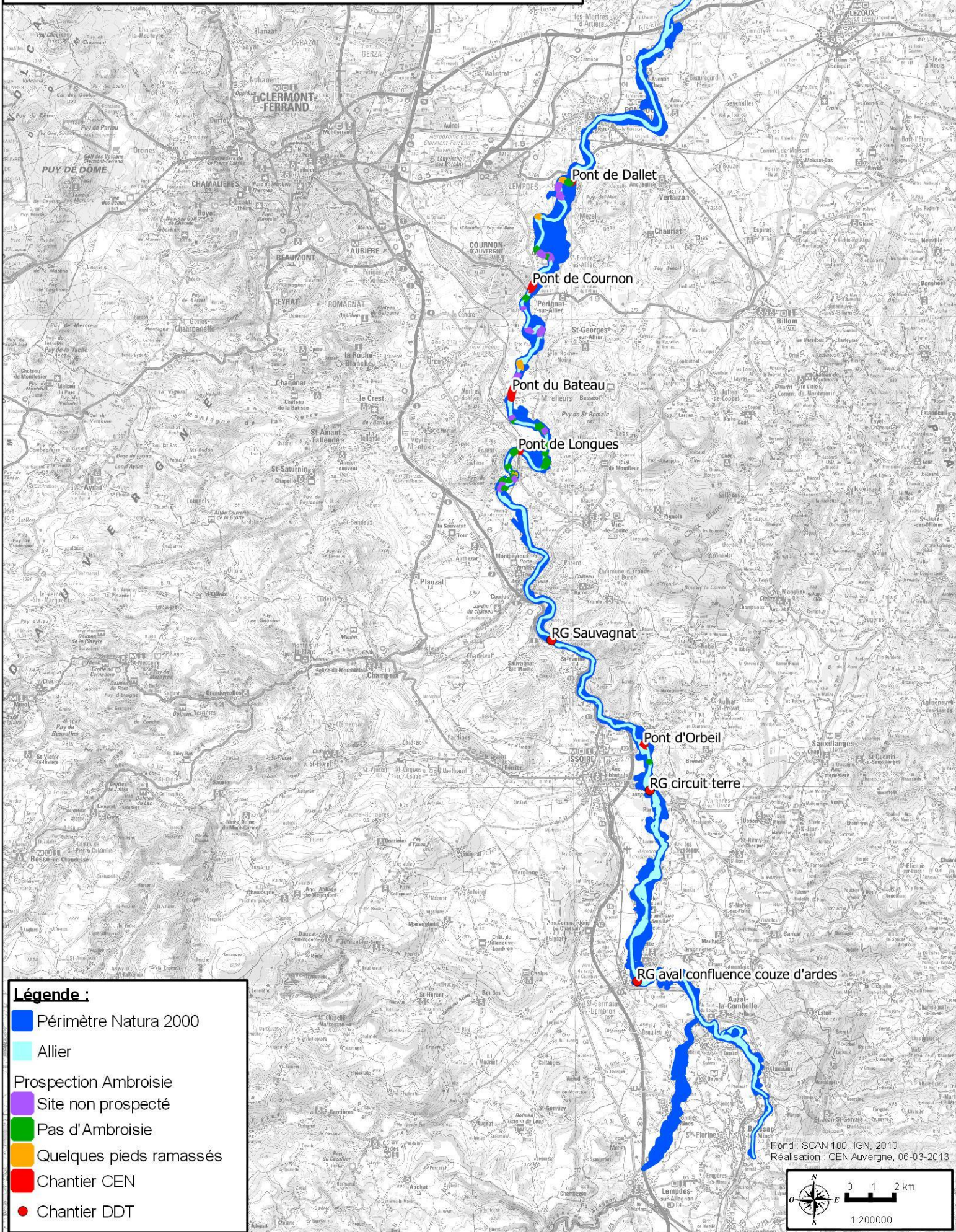
Campagne 2011
(date - quantité ramassée)

- 19/07/2011 - 60L
- 24/08/2011 - 10L
- 27/09/2011 - 10L

Campagne 2012
(date - quantité ramassée)

- 08/06/2012 - 5L
- 26/07/2012 - 8L
- 08/08/2012 - 5L
- 29/08/2012 - 1L
- 04/10/2012 - 0L RAS

Travaux d'arrachage d'Ambrosie sur le Val d'Allier



Légende :

- Périmètre Natura 2000
- Allier
- Prospection Ambrosie
- Site non prospecté
- Pas d'Ambrosie
- Quelques pieds ramassés
- Chantier CEN
- Chantier DDT

Fond : SCAN 100, IGN, 2010
 Réalisation : CEN Auvergne, 06-03-2013



**ANIMATION DU DOCUMENT D'OBJECTIFS
 SITE NATURA 2000 FR8301038 "VAL D'ALLIER - ALAGNON"**

